



Universidad de Oviedo

Le picard d'hier à aujourd'hui

Trabajo de Fin de Grado en Lenguas Modernas y sus Literaturas
(Maior en Francés)

AUTORA: Lucía Aldehuela de Juan

TUTOR: Dr. Jesús Francisco Vázquez Molina

Facultad de Filosofía y Letras

Curso académico 2023/2024

Mayo de 2024

Table des matières

1. Introduction.....	3
2. Histoire de la langue picarde.....	5
2.1. Cadre géographique : la Gaule.....	5
2.2. Du gaulois au picard.....	6
3. La littérature en picard.....	12
4. Expansion géographique.....	14
5. Analyse linguistique de la langue picarde.....	16
5.1. Introduction.....	16
5.2. Théories sur la classification des langues.....	18
5.3. Structure grammaticale du picard et différences avec le français.....	19
5.3.1. Pronoms.....	19
5.3.2. Épenthèse vocalique.....	20
6. Le picard dans l'actualité.....	23
7. Conclusion.....	27
8. Bibliographie.....	28

1. Introduction

La dialectologie est une des branches linguistiques les plus étudiées. Toutefois, en France, ce sujet n'a pas toujours été bien accueilli. De différentes tendances linguistiques se sont placées dans l'histoire du pays, la plupart revendiquant la centralité extrême du *français de Paris*. Ceci a porté à un tel point où on condamnait tout autre parler du territoire, même étant parfois l'origine de cette langue si *précieuse* et, en plus, le moyen de communication de divers peuples entiers. C'est pour revendiquer l'existence de ces parlers et le sentiment identitaire qui les entoure, que j'ai voulu me focaliser sur le picard, depuis son passé jusqu'à son actualité. Grâce à l'étude, ce dernier cours, de l'histoire linguistique et de la diversité des variations du français, je me suis rendue compte de l'énorme importance de cette variété linguistique, d'un côté pour son histoire et le pouvoir qu'elle jouait au Moyen Âge ; de l'autre côté par la mobilisation actuelle de ses parlants lors de l'énorme perte de répercussion que le picard a subie, malgré son passé remarquable. Par conséquent, j'ai voulu développer le sujet en approfondissant, d'abord, sur sa naissance en Gaule, pour passer après à l'apparition du picard et de sa littérature, et leur évolution jusqu'à l'actualité. En deuxième lieu, je me suis focalisée sur la géographie de l'aire picarde et, puis, sur les aspects proprement linguistiques du parler. Finalement, j'ai voulu conclure avec l'étude linguistique actuelle de cette variété et les mesures prises pour encourager son emploi et apprentissage.

À cet égard, je me suis premièrement documenté en m'appuyant surtout sur Lusignan (Lusignan 2012) et Julie Auger (Auger 2010). Les informations recueillies de ces sources ont été, en plus, complétées avec les connaissances apprises dans les cours déjà mentionnés. Pour la partie finale où la situation actuelle est décrite, je me suis principalement appuyée sur de différents sites officiels du gouvernement, soit national, soit régional. Dernièrement, je voudrais mentionner la collaboration de Justine Scarlaken, professeure de l'Université d'Oviedo et native de l'aire picarde, pour apporter un point de vue personnel sur la situation actuelle du parler. Après ce travail de documentation, j'ai procédé à développer les différents aspects du picard, expliqués ci-dessus, pour lequel j'ai choisi une évolution dans un ordre chronologique. Finalement, j'ai voulu conclure

avec une réflexion personnelle sur le traitement des variétés régionales en France et les problèmes qu'elles doivent affronter pour éviter leur disparition.

Avant de passer au corps du travail, je voudrais finalement clarifier les différentes formes avec lesquelles je fais référence au picard. Vu la diversité d'opinions sur la nominalisation de ces variétés linguistiques, à laquelle j'ai également dédié une partie de mon travail, on verra des termes variés pour parler du picard : *parler, variété, dialecte, langue* etc. Ceci n'implique pas forcément que j'aie pris une position à l'intérieur du débat dialectologique.

2. Histoire de la langue picarde

2.1. Cadre géographique : La Gaule

Avant de commencer, on doit mettre en place la situation dans laquelle le picard surgit. L'aire picarde naît dans le territoire gaulois, et c'est grâce à Jules César qu'on possède aujourd'hui tellement d'information sur l'occupation des romains en Gaule. Pendant la guerre qui eut lieu du 58 au 51 av. J.- C., il écrit la *Guerre des Gaules*, un ensemble d'écrits journaliers qui raconte le conflit et décrit le territoire. Dans son œuvre, il explique la partition du territoire entre les peuples des Belges, des Aquitains et des Celtes, à qui ils nommaient les Gaulois. Voyant les grandes différences ethniques, culturelles et linguistiques entre ces parties, les romains, à leur arrivée en Gaule, voulurent diviser administrativement le territoire en respectant les peuples autochtones. On constate, en plus, que c'étaient eux à dénommer ces régions *La Gaule* et à ses habitants les *Gaulois*.

Dans le *Dictionnaire Littré* on trouve trois acceptions de *gaulois*¹ :

- Qui est de la Gaule. Les peuples gaulois.
- En un autre sens. Qui a le caractère inculte et mal poli des vieux temps. Avoir les manières gauloises.
- **S. m. et f.** Celui, celle qui est du pays de Gaule.
- C'est un bon Gaulois, un vrai Gaulois, se dit d'un homme dont la conduite est sincère, franche et droite.
- Homme d'une certaine rudesse de manières ou de caractère...
- **S. m.** Langue parlée par les anciens Gaulois, qui était un dialecte des langues celtiques.

Comme on pouvait espérer, *gaulois* dénomme la population et la langue de la Gaule. Toutefois, on remarque un aspect intéressant dans l'emploi plus actuel du mot. Cet adjectif est utilisé d'une part avec une connotation méprisante, et de l'autre comme une qualification positive. On suppose donc que les gaulois étaient

¹ Voir Dictionnaire Littré : <https://www.littre.org/definition/gaulois>

vus comme des personnes franches et intelligentes, peut-être trop sûres de leurs idées et traditions et prêts à lutter pour les défendre.

En ce qui concerne l'étymologie, le *Dictionnaire Littré* nous offre l'explication suivante :

La Gaule, lat. Gallia. Cette forme est insolite, attendu que le latin n'a pas *gallensis*, qui seul aurait pu donner gaulois ; quant à au, il paraît résulter de la résolution de la première l en u. Les peuples romans portent en ancien allemand le nom de *walh* ou *walah* ; *vealh*, en anglo-saxon ; *wälsch*, en allemand moderne ; c'est de là que vient wallon, nom d'un pays de langue française voisin de la langue allemande, et sans doute Wales ou pays de Galles en Angleterre : Scheler pense que ces mots représentent *Gallus*, mot celtique adopté par les Latins. Max Müller, au contraire (*la Science du langage*, 3^e leçon, trad. Harris et Perrot), regarde *walh* ou *walah* comme une appellation donnée par les Germains à leurs voisins les Celtes et l'identifie avec le sanscrit *mlechha*, barbare, qui parle d'une manière indistincte. Mais, comme le mot *walh* ou *walah* ne se trouve qu'au VIII^e siècle, il est probable qu'il représente *gallus*. Le gaulois.

<https://www.littre.org/definition/gaulois>

Bien que cette clarification ramène à l'avant-plan l'origine romain du mot, on voit également la parole employée dans d'autres *scriptae*. On nous explique aussi la modification subie par le mot latin *Gallia* : c'est une vocalisation nécessaire pour donner le nom à la population de la Gaule, puisque *gallensis* n'existe pas dans cette langue classique. Ainsi, on trouve la transformation : *Gallia* > *Gaule* > *gaulois*. Mais comment est-ce qu'on a évolué du gaulois à la situation linguistique de la France actuelle ? C'est cette question à laquelle je vais ensuite essayer de répondre.

2.2. Du gaulois au picard

En essayant de délimiter la nature du français picard, soit à son moment de naissance, soit au niveau géographique, on trouve diverses hypothèses. Ce qu'on peut affirmer, c'est qu'au Moyen Âge le français se composait de divers dialectes dont l'un était le picard. On sait, en plus, que le premier texte rédigé en français est le *Serment de Strasbourg* (842). Néanmoins, vu le petit nombre des textes existants du Moyen Âge écrits en picard, l'établissement de l'origine de cette variété n'est pas tout-à-fait simple.

La plupart des chercheurs partent de la grammaire écrite par Charles Théodore Gossen (Gossen 1951). Il s'est appuyé sur le corpus médiéval pour établir une délimitation de l'aire picarde, avec l'objectif de l'identifier par son cadre géographique.

On définit d'abord une aire linguistique régionale comme « un espace délimité par la convergence d'un certain nombre des traits spécifiques qui la distingue des régions voisines » (Lusignan 2012 : 56).

Sur cette base, Gossen établit les frontières de l'aire picarde de la façon suivante :

- À l'ouest : elle délimite avec la Manche et, au sud-ouest, avec la Bresle qui sépare le Vimeu picard de la Haute-Normandie. Selon ces critères, elle engloberait la plupart du département de l'Oise, sauf les zones sud-est et sud-ouest.
- Au nord : le picard occupait le département du Nord et une partie de le Hainaut, une province belge.
- Au sud : la langue attendait Boulogne au Moyen Âge.
- À l'est : sa limite se trouvait sur la Lys.

En plus, Gossen étudie les traits spécifiques du picard médiéval, en les divisant en trois catégories : phonétique, morphologique et syntaxique ; dénombant 62, 18 et 3 traits spécifiques respectivement. Or, on décèle une deuxième frontière linguistique même à l'intérieur de la zone picarde, traçant une diagonale du nord au sud. Toutefois, la plupart des traits se sont trouvés hors de l'aire picarde, raison pour laquelle Gossen relève 25 traits exclusivement picardes, dont les autres 58 apparaissent dans d'autres *scriptae*. Parmi celles qui partagent le plus grand nombre, on remarque :

- Le wallon : 26 traits
- Le lorrain : 13 traits
- Le normand : 10 traits
- Le francien (dénomination du francique par Gossen). : 3 traits

Puis, Dees (1980) dans son *Atlas des formes et des constructions des chartes françaises du 13^{ème} siècle*, se basant sur un corpus beaucoup plus vaste, révèle la présence de seulement 6 traits picards qui n'ont pas arrivé aux régions voisines.

Revenant donc à la définition d'une aire linguistique régionale citée ci-dessus, on peut confirmer la difficulté qui entraîne la délimitation géographique de la *scripta* picarde. On comprend *scripta* comme un « terme souvent employé par les linguistes pour nommer la forme écrite des différents français régionaux du Moyen Âge » (Lusignan 2012 : 20).

Alors, l'analyse des corrélations régionales entre les différents traits régionaux du français médiéval devient la méthode la plus récurrente dans les recherches actuelles. Une fois obtenue l'information nécessaire, on reporte les regroupements les plus significatifs sur une carte, contrairement à la procédure de Gossen, qui déterminait d'abord les frontières dialectales pour établir après les traits spécifiques.

C'est Hans Goebel (Goebel 2006 : 15-17) qui fournit l'étude la plus révélatrice sur la variation régionale, en s'appuyant sur les recherches de Dees et grâce à l'analyse de 85 circonscriptions. Sa carte représente les frontières dans le pays d'oïl en marquant le degré de porosité des variations. Ceci nous permet de représenter non seulement la variation, mais aussi la convergence linguistique des circonscriptions étudiées. On obtient donc les modifications suivantes sur les frontières picardes :

- La division intérieure de l'aire picarde s'est placée beaucoup plus à l'est, constituant seulement la Flandre gallicante, le Hainaut et le Tournais.
- La frontière sud se trouve dans le département de l'Oise.

Actuellement, avec l'objectif d'obtenir une localisation plus précise des variations régionales du français, on a analysé les documents des archives. Contrairement aux manuscrits, ils nous montrent leur date, lieu et instance d'écriture selon les actes de la pratique dans de divers points géographiques. En résumé, cette étude a suggéré la frontière à l'Oise, vu que dans la rive droite la *scripta* est picard, mais dans celle à gauche, l'influence était très réduite, et, en

allant vers l'est, les traits disparaissent. Cependant, une frontière linguistique est plutôt un couloir dans lequel les deux *scriptas* se sont mélangées. On ne peut pas alors tracer une ligne claire qui sépare le français picard de celui central.

Pourtant, même s'il y a un très fort partage avec d'autres *scriptas*, il arrive le problème de la forte singularité du picard parmi les autres langues du pays d'oïl. En plus, aucun document médiéval picard « ne comporte tous les traits caractéristiques de la scripta, ni n'utilise de façon systématique chacun des traits qu'il emprunte » (Lusignan 2012 : 58). Également, étant la plupart des traits picards phonétiques, la *scripta* est marqué seulement en surface. La syntaxe, très pareille à celle du francique, n'y apporte pas des particularités non plus. Sans la connaissance de la forte influence du picard parlé, il semblerait une variation vraiment superficielle du français au Moyen Âge.

Revenant à Goebel (2006), il défend une origine des langues d'oïl antérieure à 1300. Il soutient que la naissance du picard remonte à la période de transition entre le latin et le roman. Toutefois, on en trouve deux hypothèses autour de son origine :

- L'hypothèse privilégiant l'influence du substrat linguistique :

C'est une des explications traditionnelles du sujet. Elle suppose l'emprise que le latin aurait pu laisser en Gaule depuis son contact maintenu avec les diverses variétés linguistiques, surtout la celte. Le problème de cette hypothèse c'est la difficulté de la vérifier à cause des faibles connaissances du gaulois avant l'invasion romaine. On ne sait que l'existence d'une « forme de bipartition linguistique de la Gaule romaine » (Lusignan 2012 : 60). Autrement dit, la division entre oïl et oc se ressemble à celle des territoires occupés par les Francs et les Burgondes, ce qui nous mène à la deuxième interprétation.

- L'hypothèse du superstrat linguistique :

Elle propose l'idée que l'influence des langues des peuples Francs et Burgondes ait créée la division d'oïl et oc à travers un superstrat superposé aux traces latines déjà présentes dans les langues autochtones. Cette

thèse, s'inspirant sur la phonétique historique, est beaucoup plus étayée lors des connaissances du francique disponibles.

Toutefois, vue la différence des langues à l'intérieur de l'aire d'oïl elle-même, on trouve des théories qui expliquent la diversité, de la même façon que les similitudes, entre ces variantes linguistiques.

Bodo Müller (Müller, en Lusignan 2012 :12-13) a souligné une confluence lexicale du latin proto-gallo-roman majeure entre le franco-provençal et l'aire du picard, du lorrain et du wallon¹. Les experts ont conclu que c'est à cause d'une meilleure pénétration de la langue et la culture romaine dans les régions nord et nord-est de la Gaule, même si, en général, l'influence latine au nord était rare en comparaison au sud. Ce fait aurait provoqué non seulement la différenciation entre le picard et le français parisien, mais aussi le partage de certains traits du picard avec la langue occitane. Ce caractère conservateur du roman du nord et de l'est se justifie d'un côté, comme dans l'hypothèse du superstrat, grâce à la phonétique historique, et de l'autre côté sur l'étude du lexique. Cette-ci, on pourrait la considérer la troisième hypothèse pour expliquer la singularité du picard. En outre, Martina Pitz ajoute l'influence sur cette théorie des deux citées en haut : celle du superstrat germanique aurait renforcé l'évolution latine (hypothèse du substrat) dans l'aire picarde.

En résumé, les trois points de vue impliquent, comme Lusignan l'explique, une naissance du picard au moment « où le roman du nord de la France se détachait progressivement du latin, de sorte qu'on puisse déjà parler pour cette époque d'un protopicard » (Lusignan 2012 : 64). Cela nous mène à la question sur l'existence et les témoignages de cette variété linguistique. La *scripta* picarde se manifeste avec une intensité variable en fonction de l'époque et la situation géographique où elle s'est développée.

Le premier texte trouvé c'est un jugement prononcé par Charles le Chauve à Compiègne, en 861. Son analyse a montré la coexistence des éléments protoromans avec des « blocs archaïques appartenant à la latinité ancienne », Rémy Verdo la définit comme « une sorte de "lingua mixta" qui résulte de la mise en forme juridique d'un propos pensé en langue naturelle » (Verdo, en

Lusignan 2012 : 64). Il précise que la graphie et la morphologie semblent picardes, pourtant la nature protoromane des éléments.

Puis, l'aire picarde se caractérisait aux niveaux démographique et social. La population du nord était très dense et urbanisée, donnant à ses villes un profil économique et sociopolitique vraiment fort. À partir du XIII^e siècle, la bourgeoisie alphabétisée dominait la société. En plus, la production écrite était encouragée par les plus hautes rangs féodaux, afin de mettre à l'écrit la défense de leurs droits. Ces conditions eurent la base parfaite pour le développement de la *scripta* picarde, aidant à l'expansion du picard vers d'autres régions tels que l'Angleterre ou Paris.

Dans la production picarde, bien qu'il ait un grand éventail d'ouvrages transmises de façon orale à l'aide des jongleurs dans les puits de rhétorique, les concours de poésie, les théâtres etc., on va mieux se focaliser sur la littérature écrite.

3. La littérature en picard

En premier lieu, il y a beaucoup d'œuvres du genre historique créées dans l'environnement féodal. Un auteur remarquable c'est Robert de Clari, un chevalier picard qui narre la troisième croisade dès son expérience. Cet ouvrage, qui date du début du XIII^e siècle, est célèbre pour être l'une des premières chroniques françaises en prose. Cependant, il se décèle d'écrivains nobles à la même époque qui empruntaient la *scripta* picarde, même s'il y en avait certains qui employaient volontairement le *françois de Paris*. On voit déjà un certain rejet à cette langue, qui se dénommait *roman*, en faveur du *françois*, alors que son importance était énorme. On peut l'affirmer grâce au grand nombre des éditions critiques et des copies en picard. C'est la raison pour laquelle on détermine la diffusion de cette forme régionale en fonction du nombre d'écrivains qui l'ont employée parallèlement à ce des manuscrits en picard. Dans le territoire français on trouvait trois formes régionales simultanées qui n'empêchaient pas la qualité de la communication. Elles étaient le français central de Paris, l'anglo-français et le picard ; toujours avec la présence du latin, qui servait encore de langue de communication avec d'autres pays. On peut donc considérer le picard comme une langue haute, alors qu'elle n'ait jamais été soutenue par aucun pouvoir central fort, contrairement aux deux autres formes régionales.

Le DÉAF (*Dictionnaire Étymologique de l'Ancien Français*) dispose d'une base de données qui a permis à S. Lusignan de faire une étude sur l'usage du picard dans les manuscrits médiévaux.

Il a conclu, sur un total de 824 manuscrits, que le pic des textes picards s'atteint au XIII^e siècle avec le 58%. Puis, le nombre des manuscrits baisse lentement jusqu'à sa presque disparition au XVI^e siècle, où seulement 4 textes se sont trouvés. En outre, Lusignan (2012) a classifié ce corpus selon les grands domaines d'expression. Du 35% des textes didactiques, le genre dominant, un quart étaient en picard, ainsi que dans ceux de nature religieuse, malgré sa présence inférieure dans le corpus total (26%). En tête des manuscrits picards se trouvent ceux de littérature de fiction dépassant la moitié avec un 51%, ce qui est surprenant vu le pourcentage non-dominant du corpus général (31%). Enfin,

la tasse la plus basse du corpus c'est la catégorie historique avec le 8%, dont seulement le 4% est picard.

On peut même corroborer la place des grands auteurs picards dans le cas de deux personnages célèbres du Moyen Âge : Jean Froissart et Jean Wauquelin.

- **Jean Froissart** (1337-1404) fut né à Valenciennes et travailla pour l'haute société. Il vit en Angleterre dans la cour du roi Édouard III, où l'anglo-normand était la langue principale. L'une de ses œuvres la plus célèbre c'est un manuscrit de la Bibliothèque nationale de France qu'il traduisit en picard en tant que présent pour le roi Richard II, le petit-fils de Édouard III, avec l'objectif de gagner sa faveur.

- **Jean Wauquelin** (?-1452) fut né à Mons et fut le dernier grand écrivain picard. Étant donné qu'il aurait vécu toute sa vie dans l'aire picarde, son œuvre est pleine des traits morphologiques et graphiques picards. Bien que certains critiques considèrent que ces traits pourraient être imputés au copiste, Maria Colombo-Timelli dément ces affirmations dans son récente édition de *La Mannequinne* (Jean Wauquelin 2010 : 81-82). Elle constate qu'il a beau la possibilité des traits picards du copiste sur la graphie ou la morphologie, il y a d'autres syntaxiques, lexicales ou même morphologiques, qui seraient sans doute imputables à Wauquelin. On sait, en plus, qu'il était conscient lui-même de l'exceptionnalité de son français.

4. EXPANSION GÉOGRAPHIQUE

Dans l'histoire du français picard, on voit que son usage n'est pas limité aux pays picards. Son *scripta* et ses traits se sont trouvés dans des diverses places de l'Europe, et même dans l'occident.

D'un côté, on observe une expansion très importante de la littérature française dans la littérature néerlandaise médiévale. Parmi les exemples les plus remarquables, on souligne la *Chanson de Roland*. Cette chanson de geste aussi populaire date du XIe siècle et raconte le retour de l'armée de Charlemagne après la bataille de Roncevaux. Elle joue un rôle tellement essentiel en Gaule qu'elle s'étend à d'autres territoires comme le néerlandais, où elle reçoit le nom de *Roetslied*. N'ayant pas encore une langue commune au territoire, cette littérature française qu'influait au-delà de la France, le faisait dans ses différentes variétés linguistiques. La zone néerlandaise, étant la plus proche à l'aire picarde, s'est vue énormément façonnée par elle ; mais pas uniquement dans la littérature. En ce qui concerne la vie quotidienne néerlandaise, on empruntait parfois le picard. Dans le duché de Brabant, par exemple, après avoir longtemps employé le latin, le picard pris place doucement, à la fois que le moyen néerlandais. On trouve donc que les trois langues partagèrent le duché au début du XIVe siècle, jusqu'au milieu du siècle, où le moyen néerlandais dominait le territoire. En revanche, à l'est de Brabant il y avait plein de documents administratifs écrits en picard. Cette situation linguistique aussi complexe s'étend aux villes. Au sud s'empruntait la plupart le picard ; au nord, cependant, le néerlandais était le principal, à exception de Ypres. Toutefois, le commun était l'usage de la *scripta* picarde pour se communiquer avec les régions francophones, soit avec Paris, soit avec l'Angleterre. Ce fait est tellement significatif étant donné l'existence des variétés linguistiques propres dans ces zones ; il nous montre ainsi qu'il n'y avait pas encore une langue dominante en France. En fait, considérant la démographie de l'aire picarde déjà mentionnée, on peut affirmer que le picard fut une « langue de régulation sociale d'une population riche économiquement et fort importante en nombre » (Lusignan 2012 : 79).

De l'autre côté, sa présence a été notée dans de divers royaumes latins du Levant, à Chypre et en Grèce. En Orient, divers écrits culturels constatent que le français était d'une grande importance dès la première Croisade. Il partageait le statut de langue haute avec d'autres langues autochtones, arrivant même à se qualifier comme un sociolecte des classes puissantes. Pourtant, ce français est un mélange des variétés régionales du nord et de l'est de la France, sans qu'on puisse isoler une seule forme régionale.

5. Analyse linguistique de la langue picarde

5.1. Introduction

Avant d'analyser le picard grammaticalement, il faut se demander tout d'abord que c'est le picard. La linguistique française dispose de trois termes pour le classer : *langue*, *dialecte* et *patois* ; toutefois, il n'y a pas une attribution commune en ce qui concerne le sens de chaque-une de ces étiquettes. Ce que tous les linguistes partagent, c'est l'importance des éléments extralinguistiques afin de délimiter l'application de chaque terme.

Pour le patois et le dialecte, la définition est partagée : « ils sont conçus comme des variantes d'une langue dont l'usage est associé à une région particulière » (Lusignan 2012 : 16). Certains établissent la différence dans la forme d'emploi ; ils voient le dialecte plutôt à l'écrit, et le patois comme sa forme orale. Le patois est socialement associé plus comme un mode d'expression naturel des gens peu cultivés ; le français déformé, mauvais encore. De toute façon, la position de tous les deux, dialecte et patois, est inférieure à celle de langue, qui maîtrise la norme et se bénéficie du prestige social¹ .

Ce point de vue subjectif des trois termes a été largement débattu depuis la fin du XIXe siècle, au point de nier la division linguistique de la France d'oïl et d'oc, en affirmant l'unicité du français comme langue du territoire. On voit alors que la notion de frontière linguistique devient relative, et qu'elle est souvent conçue d'une manière trop rigide, sans tenir toujours compte de la conscience des locuteurs.

Un autre courant défendait l'existence des variétés régionales médiévales, mais conçues comme temporelles, étant un pont pour arriver à une langue unitaire. Cette pensée arrive lors de l'étude du corpus écrit de ces variantes.

¹ Pour plus d'informations voir Cité-Langage:

https://cite-langage.univ-lille.fr/home.html#definition_notions_22

Claude Hagège - Différence entre langue, patois et dialecte :

https://www.youtube.com/watch?v=ZG5mf_t_9cI

Néanmoins, en ce qui concerne les parlers, on les considérait un ensemble d'isoglosses (entre lesquelles il y avait de l'intercompréhension) impossible à délimiter géographiquement. Ce courant était influencé politiquement par la pensée républicaine du moment et la recherche d'une France unie et centralisée.

C'est Ferdinand Brunot (Brunot 2022 : 296-304) qui marque la différence avec son ouvrage *Histoire de la langue française* où il affirme la division de la France du Moyen Âge entre la langue d'oc (au sud), le franco-provençal et la langue d'oïl, qui était en même temps composée par de différents dialectes (Brunot, en Lusignan 2012 : 19). Malgré ces frontières bien établies, elles ne sont qu'utiles pour les linguistes, puisqu'en réalité, au Moyen Âge, même s'ils étaient capables de reconnaître les caractéristiques typiques de chaque dialecte, personne n'avait cette conscience géographique pour les variétés linguistiques. Ils n'avaient que deux termes pour faire référence à leur langue :

- *François* ou *franceis* : il naît au XIV^e siècle pour désigner le français central et, en Angleterre, même pour l'anglo-normand.
- *Roman* : il désignait d'abord toutes les langues issues du latin, mais il sert, au XIV^e siècle, à nommer les formes régionales du nord de la France. Ayant de l'intercompréhension entre elles, on pourrait y compris parler d'une « situation de dialectes sans langue », où on trouvait « une juxtaposition d'idiomes régionaux dont aucun ne s'imposait aux autres comme référence » (Lusignan 2012 : 24).

Dans l'ensemble du territoire médiéval du français, on trouvait donc une diversité de formes régionales où aucune ne prouvait d'une supériorité par rapport à les autres ; même le parisien se considérait une variété régionale.

Alors, ce point de vue *pur* de la langue française comme unique devient faible. On sait, en plus, qu'elle a évolué jusqu'au degré actuel grâce aux variantes régionales proches à elle. C'est donc impossible qu'elle ait pu servir de matrice commune pour les autres formes régionales. Mais pourquoi est-ce qu'on continue donc à perpétuer ce centralisme du français qui nous attaque dès le début de son histoire ? Tous les formes du français se sont vues pressionnées afin de joindre l'uniformisation linguistique, en créant une seule norme, un modèle

central à diffuser. L'idée du français comme langue unique de son territoire s'est figée dans la mentalité des Français ; mais peut-on affirmer qu'il n'y a qu'une langue en France ? Avant de répondre à cette question, on doit être sûrs de ce qu'on entend par *langue*.

5.2. Théories sur la classification des langues

On sait déjà qu'une langue n'est tout simplement un terme linguistique, mais aussi une représentation à la fois socioculturelle, idéologique et politique. Il y a donc de différents critères qui font qu'une langue soit telle, mais quels sont-ils ? En plus, est-ce qu'il y a un seul ensemble de critères à établir cette délimitation ? La réponse est, bien sûr, négative ; toutefois, on dispose de diverses théories qui tentent de le faire.

On trouve chez R. Bell (1976) des critères qui permettent de reconnaître une langue d'un point de vue autant grammatical que social. Ce sont :

- Degré de standardisation.
- Existence des dictionnaires et manuels de bon usage.
- Nombre de locuteurs.
- Sentiment des locuteurs concernant l'autonomie de leur idiome.

Cependant, M. Weinreich nous offre la définition la plus claire de langue : « A language is a dialect with an army and a navy » (Auger en Weinreich 2010 : 20), c'est-à-dire que ce qui fait la différence entre une langue et un dialecte, c'est *une armée et une marine*. Pourtant, il faut bien reconnaître les limites de cette affirmation puisque on doit être toujours conscients des caractères sociaux dont j'ai parlé ci-dessus. Dans le cas du picard, la population, soit picarde, soit des autres zones de la France, montre de diverses opinions et conceptions de cette variété linguistique. Parmi les experts, bien que, B. Poignant (1998) la voie comme l'une des langues régionales du français qui ont remplacé les langues d'oïl ; il y en a d'autres, comme celles de B. Cerquiglini (1999), qui la retiennent une langue de France.

À mon égard, c'est J. -M. Éloy (1997) qui répond le mieux à la question sur la classification du picard. Il établit deux conditions qui font que deux idiomes soient reconnus comme distincts. En premier lieu, la population de la zone où cette variété est parlée doit la reconnaître comme différente aux autres idiomes. En deuxième lieu, il doit y avoir des structures linguistiques et discursives propres de chaque variété qui appuient ce sens d'idiome distinct. Particulièrement, dans le cas du picard, tandis que ces deux conditions sont atteintes, et qu'on puisse donc la considérer une vraie langue, ce sont les conditions extralinguistiques qui rendent compliqué l'évolution favorable du statut du picard. De nos jours, l'acceptation sociale des langues vernaculaires est énormément grandie en comparaison à l'époque de ces affirmations. On trouve beaucoup d'exemples de cette évolution, tels que les manifestations culturelles en Picardie ou la reconnaissance des langues régionales dans la Constitution française (23 juillet 2008) comme appartenant au patrimoine national. Malgré cette série de changements, il manque encore une grande évolution sociale autour de ce sujet, étant donné la réticence actuelle des Français à l'acceptation des variétés linguistiques.

En plus, la réalité du parler picard actuel est plutôt un mélange de cette forme avec le français. C'est pour ça que quelques linguistes sont de l'opinion que le code s'est altéré donnant lieu à une matrice française dont les formes sont picardes. Comme j'illustrerai plus tard, il y a beaucoup d'exemples où on fait une implantation stéréotypée des traits picards dans un discours français, plutôt qu'une vraie représentation.

Toutefois, on peut affirmer que le picard a une grammaire réelle et propre qui se voit bien reflétée dans de diverses constructions.

5.3. Structures grammaticales du picard et différences avec le français

5.3.1. Pronoms

Ayant en français les pronoms sujet neutres *ça* et *ce*, on trouve trois formes interchangeables diverses en picard qui désignent ces mots ; chacune a son usage approprié :

- a : elle s'utilise pour des prédicats verbaux, adjectivaux et adverbiaux. Phonologiquement, elle est employée devant consonne et voyelle fermée.

- Forme zéro ø : elle a le même emploi et la même construction syntaxique que a. Cependant, on ne la trouve que devant voyelle moyenne et ouverte.

- ch' : son emploi est limité aux constructions clivées et aux prédicats nominaux et prépositionnels.

En outre, les pronoms français *ça* et *on* ont une seule forme picarde dont phonème est [o].

Même si certains usages de ces formes pourraient être neutralisés par des formes français (la forme zéro par le pronom *c'*), on voit clairement la distinction grammaticale entre les deux systèmes.

5.3.2. Épenthèse vocalique

Une épenthèse vocalique est une règle phonologique « qui rend prononçables des séquences dont le nombre ou la nature des consonnes excède la structure syllabique maximale permise » (Auger 2010 : 25). Cette stratégie est partagée entre le français et le picard ; pourtant, son rôle phonologique en picard est d'une importance énorme. Même si elle peut sembler chaotique, vu son système grammatical complexe, ce dernier est à la fois cohérent. Elle est employée, en picard, selon des règles fortes et particulières qui montrent à la perfection la structure phonologique propre du picard en distinction avec celle française.

En picard, parmi les particularités, on trouve les constructions suivantes :

- Attaque branchante : c'est le début d'une syllabe constitué par deux consonnes.¹ En picard, elles sont possibles si la deuxième consonne est

¹Sur cette notion, voir *Site de recherches sur les mécanismes d'apprentissage de la lecture* : [attaque \(linguistiques-muroni.fr\)](http://attaque.linguistiques-muroni.fr)

liquide ou même une semi-voyelle. Parfois, n'étant pas la prononciation de ce groupe facile, on ajoute en Picardie la voyelle [e] ; cela caractérise immensément des mots et morphèmes picards. On a, par exemple, le cas suivant où « Le '+' indique le statut extrasyllabique de la consonne initiale » (Auger 2010 : 25).

Cmint [k+mĕ], traduit par *comment* en français.

- Séquence de trois consonnes avec impossibilité de syllabification :

Pour écmincer [pu.rek.mĕ.je] / [pur.kmĕ.je], traduit par *pour commencer* en français. Dans cet exemple, l'épenthèse peut être tant requise comme interdite, puisqu'elle est placée dans un syntagme intonatif.

Bref, ce système picard contient des régularités similaires à celles présentes dans d'autres langues, démontrant donc le caractère distincte et propre de la manière de parler picarde. En plus, ses règles sont bien systématiques :

- Pour les mots français contenant une voyelle au début réalisée dans une position sous-jacente, le picard supprime ces voyelles initiales. En outre, on place une voyelle épenthétique si avant ces mots on a un autre terminé par consonne.

- Picard [pu.rek.mĕ.je]- français [pʁɛ.kə.mɑ̃.sɛ] : *pour commencer*

- Picard [pe.res.mĕn]- français [pɑʁ.sə.mɑ̃] : *par semaine*

- Les schwas épenthétiques : bien qu'ils soient utilisés soit en français, soit en picard, leur position et emploi diffère entre eux. Ce comme ça qu'on trouve [ʒə.pɑʁ] en français, mais [eʃ.pɑʁ] en picard pour l'énoncé *je pars*.

- *Épithèse* ou épenthèse la fin des mots : elle est utilisée aussi dans les deux langues ; cependant, la situation d'emploi change. En picard, à l'inverse qu'en français, on la trouve « à l'intérieur des syntagmes prosodiques, fortement défavorisée en fin de groupe intonatif et interdite en fin d'énoncé » (Auger 2000 : 30).

En conclusion, on voit que, à l'écart des variétés hybrides créées à partir du mélange du picard et du français, le picard *pur* a une vraie grammaire complexe et diverse de celle française. On peut même confirmer le bon usage que ses locuteurs font du picard, toujours suivant ces règles déjà expliquées. C'est grâce à ces maîtres de la Picardie qu'on continue à profiter de cette variété linguistique que fut un jour aussi significative. En dépit de l'exclusion qu'il a subie depuis longtemps dans les contextes formels, on trouve aujourd'hui un accroissement de son statut sociale et littéraire. On a passé d'une écriture patoisante à celle des textes *sérieux* créée par des auteur.e.s picard.e.s qui ne regrettent plus leur origine.

En outre, au contraire que dans d'autres variétés régionales comme la québécoise, on entend ici une grosse similitude entre le picard écrit et oral ; c'est-à-dire qu'elle n'est pas réduite à des situations d'emploi concrètes, mais que ses règles sont également employées dans tous les registres et contextes. Toutefois, c'est à remarquer que de différents traits du picard se trouvent selon la zone ; il y a un certain degré de variété diatopique à l'intérieur de ce parler.

En résumé, si on reste fidèle aux critères énoncés, surtout à ceux de J. -M. Éloy (1997), le picard est, effectivement, une langue propre et distincte du français. La communauté française de Belgique, d'ailleurs, l'a reconnue officiellement en 1990 comme langue régionale endogène à part entière ; et, finalement, l'Éducation nationale française l'a déclarée, en 2021, langue régionale¹.

¹ Voici le Bulletin officiel du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse :

Introduit par la [loi constitutionnelle no 2008-724 du 23 juillet 2008](#) portant modernisation des institutions de la Ve République, l'article 75-1 dispose que « les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France ». [...] L'article L. 312-10 du Code de l'éducation précise que, « les langues et cultures régionales appartenant au patrimoine de la France, leur enseignement est favorisé prioritairement dans les régions où elles sont en usage » et que « cet enseignement peut être dispensé tout au long de la scolarité ».

<https://www.education.gouv.fr/bo/17/Hebdo15/MENE1711397C.htm>

6. Le picard dans l'actualité

Comme je l'ai déjà exposé, le picard fut, jusqu'au XVe siècle, une langue prestigieuse au niveau du français parisien ou de l'anglo-normand grâce à la situation politique et sociale de l'époque. Pourtant, pourquoi est-ce qu'il ne maintient pas ce statut ? Et quelle est donc la place actuelle de cette variation ?

Si on revient à la classification linguistique des langues, le picard serait, comme on a pu démontrer, une langue. Toutefois, la société française, et même celle picarde, le considèrent majoritairement un patois. Mais comment est-ce que le picard est arrivé à un point tellement décadent ?

Lors de l'unification du pouvoir français et de l'établissement de la capitale à Paris, le sentiment puriste et centralisateur caractérisant la France a lentement envahi les différentes variétés régionales du territoire. Et le cas du picard n'a pas évolué autrement. Toutefois, les Français, étant conscients de la perte linguistique et culturelle qu'ils avaient subie, ont commencé à se mobiliser à la fin du XIXe siècle. Lors de la Révolution Industrielle (et le développement économique et social qu'elle a entraîné), la fin de la guerre franco-prussienne et l'apparition de nouvelles études culturelles, le climat du moment a donné naissance à ce qu'on connaît aujourd'hui comme la *Belle Époque*¹. Et c'est grâce à cette ambiance sociale que le peuple européen, et bien sûr le français, commence à indiquer sur leur identité culturelle et naissent des mouvements transnationaux de réveil nationaliste. C'est comme ça qui apparaît une conscience pour les parlers régionaux et surgissent des activités revendicatives. Malheureusement, elles sont plus des initiatives isolées que des associations, et elles focalisent surtout sur l'histoire régionale (ou d'autres aspects culturels), plutôt que sur la linguistique.

Mais, par bonheur, tout n'est pas perdu. Dans l'actualité, de diverses mesures ont été mises en place afin de combattre la disparition du picard :

¹ Voir Larousse-*La Belle Époque* :
https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/la_Belle_%C3%89poque/182703

Bien qu'il soit vrai que l'éducation de la Picardie est plutôt focalisée sur l'enseignement du français, on trouve aussi une tendance à l'étude du picard, malgré sa complexité supplémentaire.

Dans les écoles, on trouve parfois l'option de choisir une matière en français ou en picard, et même de prendre une option dédiée exclusivement à l'apprentissage de cette variété.

Dans les enseignements supérieurs, on trouve, par exemple, des concours littéraires en picard au collège et au lycée, des colloques sur la langue et culture de Picardie à l'Université d'Amiens, à l'Université de Lille et à l'Université Polytechnique Hauts-de-France, où se déroulent même des cours de littérature picarde¹.

N'étant pas encore suffisant, il y a de diverses organisations qui travaillent pour que le picard ne s'éteigne pas. Dans ce groupe on trouve des entreprises comme *Auzou*², une maison d'édition de livres infantiles qui favorise leur publication en picard. Mais l'une des associations les plus importantes, c'est l'ARLP (*Agince d'el région pour el langue picarde ; Agence régionale de la langue picarde* en français). Elle fut créée par le Conseil régional de Picardie et elle envisage à « promouvoir l'usage de la langue picarde dans tous les secteurs de la société et de participer à la diffusion de la culture de langue picarde ³ ». Parmi ses activités, on trouve le *Ch'festival picard Chés Wèpes*, ou le *Prix de littérature en picard*, qui se célèbre chaque année. Ce dernier a tellement encouragé les auteurs et auteures à produire dans ce parler et leur a aidé à rejoindre un plus vaste public. C'est le cas, par exemple, de Jean-Marie Braillon, auteur du *Dictionnaire général français-picard*⁴, qui a mis 30 ans pour l'écrire et qui

¹ Voir *Variation linguistique et enseignement des langues - Enseigner le picard au XXI^e siècle : pour qui, comment ?* : <https://books.openedition.org/pressesinalco/40049>

² Voir *Auzou* : <https://www.auzou.ch/>

³ Voir *Agince d'el région pour el langue picarde* : <https://languepicarde.net/statuts-de-lagence-pour-le-picard/>

⁴ Voir BRAILLON, J. M. *Dictionnaire général français -picard* : <https://fresques.ina.fr/picardie/fiche-media/Picard00020/le-dictionnaire-picard-de-jean-marie-braillon.html>

recueille, dans trois tomes, les différentes variations géographiques du lexique picard.

Dans la littérature picarde, on trouve également un très grand nombre des traductions des livres enfantines célèbres, tels que *Astérix et Obélix*, lesquels approchent le picard aux enfants avec ces œuvres tellement connues.

Mais le picard n'a pas tout simplement d'œuvres écrites. Dans la Picardie actuelle, de diverses compagnies théâtrales qui représentent en picard sont présentes (*Ti pi Mi*, entre autres) et de lectures de poésie et de romans. Cependant, ce sont les productions audiovisuelles qui sont les plus connues, comme par exemple, *Bienvenue chez les ch'tis*¹. C'est un film comique réalisé par Dany Boon et sorti en 2008 ayant un grand succès. Il parle des préjugés et clichés existants autour de la Picardie et sa langue, lesquels, à la fin, ne sont que faux. Toutefois, il reflète la réalité de la pensée française, et même picarde, autour du nord de l'Hexagone.

Ce cliché dont le film parle le plus, c'est de la difficulté d'entendre les locaux, soit pour l'accent, soit pour leurs expressions, et la méchante réputation que cela entraîne. On voit bien exprimée la connotation négative de leur parler : ils semblent incultes, avec une mentalité fermée, ancienne. En d'autres termes, la France considère le picard comme un patois, une mauvaise manière de parler qui les fait paraître ignorants. Mais, à mon avis, le plus grave c'est que on trouve cette idéologie même en Picardie ; ils ressentent le picard, au mieux, comme une partie de leur identité, mais qui n'est pas belle et qui ne sonne pas bien. Le *ch'ti* est compris avec humour parce qu'un sentiment autour du langage ne s'est pas encore créé. En plus, le nom *ch'ti* (*ch'est ti*) est la dénomination péjorative qu'il reçoit depuis la Première Guerre Mondiale, après l'avoir entendu souvent, car cela veut dire *c'est toi*. C'est après la Deuxième Guerre Mondiale qu'on fournit un grand effort pour profiter de l'histoire de la France, et concrètement du nord, pour stimuler le tourisme. Bien que ce développement avance lentement, on est

¹ Voir *Bienvenue chez les Ch'tis* :
https://www.allocine.fr/film/fichefilm_gen_cfilm=126535.html

peu à peu en train de changer cette mentalité, étant donné que le nord est devenu d'un très grand intérêt pour le tourisme national.

Il arrivera bientôt le jour où on pourra entendre une conversation entière en picard, sans avoir le sentiment qu'il n'est pas correct, un jour où on soit fier d'*être Picard*.

7. Conclusion

Après avoir fait un regard sur l'histoire de l'évolution du picard, commençant par sa naissance et finissant par son actualité, on peut affirmer l'importance que cette variété a eu dans le panorama linguistique français. Ceci nous mène alors à réfléchir sur la grande force politique et ses efforts pour que ce parler n'ait pas perduré dans le temps avec la même représentation dont il disposait il y a longtemps. C'est incroyable comment une langue peut passer de l'élite et l'aristocratie à être perçue comme un patois, quelque parler que, s'il existe, n'est parlé que par les paysans. Toutefois, on a constaté que, d'un point de vue sociolinguistique, le picard est même une *langue* avec son système complexe de normes, son lexique et sa phonologie propres. En plus, on a mentionné l'existence de différentes variétés linguistiques à l'intérieur du picard, ce qui est un trait typique des *langues*.

On devrait se demander donc si la rapide disparition de cette variante est provoquée par d'autres facteurs outre ceux politiques. Est-ce que la globalisation a créé un besoin de communication sociale majeur au point d'éliminer toute manière de parler qui ne soit pas comprise par la plupart des habitants ? Ou, encore, est-ce qu'on a encouragé cet effacement linguistique en essayant d'adopter un mode de vivre citoyen, plus prestigieux ?

Il y a un énorme éventail de questions à se poser sur la responsabilité de la disparition des dialectes en France. Le plus probable c'est que la somme de tous ces agents ait été la responsable. Néanmoins, ce dont on doit se focaliser maintenant, c'est dans la réapparition des dialectes et la restauration de leur prestige. C'est un travail à faire ensemble et, si on continue à lutter pour que les variétés linguistiques soient bien accueillies par tous, il arrivera le jour où la France devienne un pays ouvert au plurilinguisme.

Ainsi, la vraie question à se poser serait : Qu'est-ce qu'on peut faire pour contribuer à la renaissance des *patois* ?

8. BIBLIOGRAPHIE

AUZOU, Suisse. <https://www.auzou.ch>

AUGER, J. (2010). *Picard et français : la grammaire de la différence*. Armand Colin. Paris.

BOON, D., MAGNIER, F., & CHARLOT, A. (2008). *Bienvenue chez les Ch'tis*. https://www.allocine.fr/film/fichefilm_gen_cfilm=126535.html

BRAILLON, J. M. *Dictionnaire général français -picard :*
<https://fresques.ina.fr/picardie/fiche-media/Picard00020/le-dictionnaire-picard-de-jean-marie-brailon.html>

BRUNOT, F. (1966). *Histoire de la Langue Française, Vol. 13: Des Origines A Nos Jours; L'époque Réaliste; Première Partie, Fin du Romantisme Et Parnasse*. Armand Colin. Paris.

Bulletin officiel du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.
<https://www.education.gouv.fr/bo/17/Hebdo15/MENE1711397C.htm>

Cité-langage - *dialecte* : https://cite-langage.univ-lille.fr/home.html#definition_notions_22

Claude Hagège - Différence entre langue, patois et dialecte :
https://www.youtube.com/watch?v=ZG5mf_t_9cl

DEES, A. (1980). *Atlas des formes et des constructions des chartes françaises du 13e siècle*. Max Niemeyer Verlag. Tübingen.

Dictionnaire Littré - *gaulois* - définition, citations, étymologie.
<https://www.littre.org/definition/gaulois>

¹ ÉLOY, J.-M. (1997). *La constitution du picard : une approche de la notion de langue*. Peeters Publishers. Leuven.

GOEBL, H. (2006). *Sur le changement macrolinguistique survenu entre 1300 et 1900 dans le domaine d'oïl : une étude diachronique d'inspiration dialectométrique*. Linguistica. Ljubljana

GOSSEN, C. T. (1951). *Petite grammaire de l'ancien picard*. Klincksieck. Paris.

INSTITUT NATIONAL DE L'AUDIOVISUEL (INA). *Picardie - Le dictionnaire picard de Jean-Marie Brailon*. <https://www.ina.fr/ina-expert/langues-et-langage/picardie-le-dictionnaire-picard-de-jean-marie-brailon/>

LAROUSSE - *La Belle Époque* : https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/la_Belle_%C3%89poque/182703

LA VOIX DU NORD. Valenciennes - L'université : comment et pourquoi enseigner les langues régionales. <https://www.lavoixdunord.fr/1335648/article/2023-06-03/valenciennes-l-universite-comment-et-pourquoi-enseigner-les-langues-regionales>

LUSIGNAN, S. (2012). *Essai d'histoire sociolinguistique*. Classiques Garnier. Paris

MARTIN, F., REY, C. et REYNÈS, P. (2020). *Variation linguistique et enseignement des langues. Enseigner le picard au XXI^e siècle : pour qui, comment ?* (P. 191–201). Presses de l'Inalco.

POIGNANT B. (1998), *Langues et cultures régionales*. Rapport de Monsieur Bernard Poignant Marie de Quimper à Monsieur Lionel Jospin Premier Ministre. <http://buan1.chez.com/poignant.htm>

VERDO, R. (2010). *La reconfiguration du latin mérovingien sous les Carolingiens : Étude sociolinguistique des diplômes royaux et des réécritures hagiographiques (VII^e-IX^e siècle)*. École nationale des chartes. Paris.

WAUQUELIN, J. (2010). *La Manequine* Coll. *Textes Littéraires du Moyen Âge*, éd Maria Colombo-Timelli. Classiques Garnier. Paris.

Statuts de l'Agence Régionale de la langue Picarde | Agence d'el région pour el langue picarde. <https://languepicarde.net/statuts-de-lagence-pour-le-picard/>

Site de recherches sur les mécanismes d'apprentissage de la lecture. *Attaque*. <https://linguistiques-muroni.fr/attaque.html>

Vidéo Wéo. (30 janvier 2023). *Pleumes, écrire en picard au XXI^e siècle*. <https://www.weo.fr/video/pleumes-ecire-en-picard-au-xxi-siecle/>